

A. Modalités de coopération inter-firmes

Le partenariat industriel comme contrat incitatif

L3 MIASHS

Alexis GARAPIN

2024

Plan

- ① Introduction
- ② Le partenariat comme solution à un problème d'aléa moral
- ③ Le partenariat comme un problème de sélection adverse
- ④ Synthèse du chapitre

- ① **Introduction**
- ② Le partenariat comme solution à un problème d'aléa moral
- ③ Le partenariat comme un problème de sélection adverse
- ④ Synthèse du chapitre

Introduction

Questions du chapitre

- Quelles sont les caractéristiques des contrats ?
- Pourquoi les contrats sont-ils incomplets ?
- Le partenariat industriel permet-il de résoudre des problèmes d'asymétrie d'informations ?
- Comment partager le risque entre le client et son fournisseur dans un contrat de partenariat ?

Comment répondre à ces questions ?

En s'appuyant sur la théorie de l'agence et en formalisant le partenariat comme un contrat incitatif

Introduction

Définition des contrats

Contrats

- **Contrôle (Monitoring) :**
- **Respect (Enforcement) :**

- **Contrats complets**

- Contrat hypothétique qui décrit la marche à suivre et les sommes à investir pour l'ensemble des contingences possibles.

- **Contrats incomplets (*relationnels*)**

- Contrat dans lequel ne sont précisés que les termes généraux et les objectifs globaux d'une relation et au sein duquel sont spécifiés les mécanismes de prise de décision ainsi que la marche à suivre en cas de conflit

Introduction

Rationalité limitée et contrats incomplets

- La **rationalité limitée** à l'origine des contrats incomplets
 - Une nouvelle approche de la rationalité proposée par H.A Simon dès 1951
 - Elle prend appui sur la psychologie cognitive et l'observation des processus de décision dans les organisations
 - Pour Simon le comportement lui-même devient un objet d'analyse (il n'est plus subordonné à la théorie des marchés)

Introduction

Rationalité limitée et contrats incomplets

- Point de départ : mise en cause de la rationalité parfaite
 -
 -
 -
- Cette théorie ne peut pas rendre compte des procédures effectives de décision
 -
 -

Introduction

Rationalité limitée et contrats incomplets

- La rationalité limitée (appelée aussi rationalité procédurale par Simon) repose sur trois principes
 - La décomposition des problèmes complexes
 - Parabole des horlogers Tempus et Hora
 - La recherche de résultats satisfaisants et non optimaux (*satisficing*)
 - Parabole de l'aiguille dans la meule de foins
 - Choix en termes de niveaux d'aspiration (*aspiration levels*) : exemple des règles empiriques fondées sur l'expérience (*rules of thumb*) dans les organisations (mark-up pricing, management de projets)
 - Le principe de recherche d'informations (*searching*)

Introduction

Contrats incomplets et opportunisme

- Les contrats incomplets génèrent une asymétrie d'informations
- Les asymétries d'information désignent une répartition inégale des informations entre les acteurs
- Elles rendent possibles des comportements opportunistes
 -
 -

Introduction

Contrats incomplets et opportunisme

- Vous connaissez deux types d'opportunisme
 - L'opportunisme pré-contractuel : la sélection adverse
 - L'opportunisme post-contractuel : l'aléa moral

Nous allons considérer le contrat de partenariat industriel comme une solution à ces problèmes d'opportunisme

- ① Introduction
- ② **Le partenariat comme solution à un problème d'aléa moral**
 - **Le contrat de moyen terme**
 - Le contrat entre incitations et partage des risques
 - Le contrat comme incitation à l'innovation
- ③ Le partenariat comme un problème de sélection adverse
- ④ Synthèse du chapitre

Le contrat de moyen terme

Le contrat : une assurance

- Garantie de durée pour le fournisseur
- En retour...
 -
 -

Le contrat de moyen terme

Reconduction du contrat et incitation à coopérer

- Passage d'un jeu à un coup à un jeu répété (forte probabilité de reconduction) : cf. **chapitre précédent**
 - Kawasaki et Mac Millan (1987) : au Japon, 84 % des sous-traitants n'ont pas changé de donneur d'ordres principal en 5 ans
- Le contrat reconductible agit comme un stimulant à la performance
- Une stabilité contractuelle qui n'évacue pas toute concurrence

① Introduction

② **Le partenariat comme solution à un problème d'aléa moral**

- Le contrat de moyen terme
- **Le contrat entre incitations et partage des risques**
- Le contrat comme incitation à l'innovation

③ Le partenariat comme un problème de sélection adverse

④ Synthèse du chapitre

Le contrat entre incitations et partage des risques

Contrat à prix fixe et contrat de type coût

Contrat à prix fixe : risques supportés par le fournisseur

- Deux variantes
 - Contrat à prix fixe
 - Contrat à prix fixe indicatif
- N'exige aucun suivi des coûts
- Incite le fournisseur à produire efficacement

Contrat de type coût : le client assume l'intégralité des risques

Le contrat entre incitations et partage des risques

Une formalisation de la renégociation du contrat

$$p = b + \alpha(w) - \beta(e)$$

- p représente le prix en t1
- b représente le prix en t0
- α est un paramètre de partage de la hausse des coûts supportée par le fournisseur (par rapport au coût constaté en t0)
- w est une variable aléatoire qui représente les fluctuations imprévisibles du coût durant le cours du contrat, observées seulement par le fournisseur
- β est un paramètre de partage de l'effort du fournisseur pour diminuer ses coûts
- e représente la réduction de coût réalisée en cours de contrat grâce aux gains de productivité du fournisseur

Le contrat entre incitations et partage des risques

Une formalisation de la renégociation du contrat

α	0	0,5	1
β			
0	1 Assurance : nulle Incitation : forte		
0,5			
1			

Le contrat entre incitations et partage des risques

Une formalisation de la renégociation du contrat

α	0	0,5	1
β			
0	1 Assurance : nulle Incitation : forte		2 Assurance : forte Incitation : forte
0,5			
1			

Le contrat entre incitations et partage des risques

Une formalisation de la renégociation du contrat

α	0	0,5	1
β			
0	1 Assurance : nulle Incitation : forte		2 Assurance : forte Incitation : forte
0,5			
1	3 Assurance : nulle Incitation : nulle		

Le contrat entre incitations et partage des risques

Une formalisation de la renégociation du contrat

α	0	0,5	1
β			
0	1 Assurance : nulle Incitation : forte		2 Assurance : forte Incitation : forte
0,5			
1	3 Assurance : nulle Incitation : nulle		4 Assurance : forte Incitation : nulle

Le contrat entre incitations et partage des risques

Une formalisation de la renégociation du contrat

α	0	0,5	1
β	1 Assurance : nulle Incitation : forte		2 Assurance : forte Incitation : forte
0,5		5 Partage des risques et des gains de productivité	
1	3 Assurance : nulle Incitation : nulle		4 Assurance : forte Incitation : nulle

- ① Introduction
- ② **Le partenariat comme solution à un problème d'aléa moral**
 - Le contrat de moyen terme
 - Le contrat entre incitations et partage des risques
 - **Le contrat comme incitation à l'innovation**
- ③ Le partenariat comme un problème de sélection adverse
- ④ Synthèse du chapitre

Le contrat comme incitation à l'innovation

Dépend de deux conditions fortement liées

- La possibilité d'obtenir un nouveau contrat
- Les efforts de diminution du coût du fournisseur
 - Analyse de la valeur
 - Efforts de productivité du fournisseur

Moyens à la disposition du client pour distinguer les variations des coûts w et e

- Obtenir du fournisseur une décomposition des coûts dans le temps
- Pratique de la source multiple
- Pratique de l'intégration modulée

- ① Introduction
- ② Le partenariat comme solution à un problème d'aléa moral
- ③ **Le partenariat comme solution à un problème de sélection adverse**
 - **La classification des fournisseurs**
 - Procédures d'assurance qualité : les normes ISO
- ④ Synthèse du chapitre

Industrie automobile en France

- En 1987, document dit « d'évaluation d'aptitude qualité » édicté par les constructeurs
 - Définition de 5 étapes
- Création de l'AFAQ en 1988
- Jusqu'en 1989, équipementiers classés selon 4 rangs A, B, C, D
 - Nécessité d'être A ou B pour être retenu
- Depuis 1993, obligation d'être classé A
 - Démarche AQP

- ① Introduction
- ② Le partenariat comme solution à un problème d'aléa moral
- ③ **Le partenariat comme solution à un problème de sélection adverse**
 - La classification des fournisseurs
 - **Procédures d'assurance qualité : les normes ISO**
- ④ Synthèse du chapitre

Procédures d'assurance qualité : les normes ISO

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une organisation internationale non gouvernementale, indépendante, dont les 167 membres sont les organismes nationaux de normalisation (AFNOR en France)

Norme ISO

Procédures d'assurance qualité : les normes ISO

Quelques normes ISO connues

- **ISO 9001 :**
- **ISO 14001 :**
- **ISO 26000 :**

- ① Introduction
- ② Le partenariat comme solution à un problème d'aléa moral
- ③ Le partenariat comme solution à un problème de sélection adverse
 - La classification des fournisseurs
 - Procédures d'assurance qualité : les normes ISO
- ④ Synthèse du chapitre

Synthèse du chapitre

Bibliographie spécifique du chapitre

- Aoki M., 1990, *Economie japonaise : information, incitations, marchandage*, Economica
- Baudry B., 1995, *Economie des relations inter-entreprises*, La Découverte
- Baudry B., 2003, *Economie de la firme*, La Découverte
- Kawasaki S. et McMillan J., 1987, "The Design of Contracts : Evidence from Japanese Subcontracting", *Journal of the Japanese and International Economies*, vol. 1, pp. 327-349.